

Académie des Maîtres de Danse de France

Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL

Membre fondateur du C.F.P.D. de la L.N.D.P. et de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/A.M.D.F.AL)

Membres d'honneur: W LAIRD. A BLOMQUIST. G COAD. M DURIEZ. A DUPLAIX. G GILYS. R PEYRACHE

BONNE ANNEE 2021

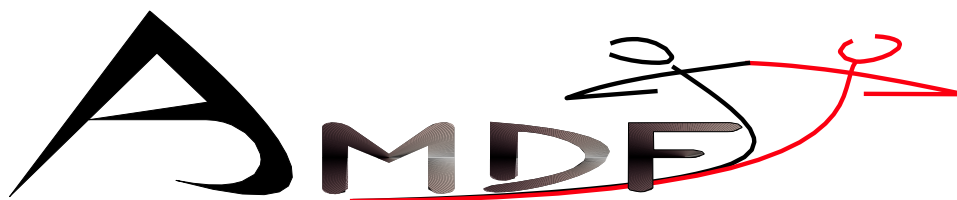
*SE LAISSER ALLER A LA FACILITE, C'EST FACILITER LE LAISSER-ALLER.
TO GIVE IN TO FACILITY IS TO FACILITATE GIVING IN.*



“LOVE FOR THE DANCE”

Janvier 2021

BULLETIN SEMESTRIEL 341



SAISON 2020/21 à partir du 1^{er} Juillet

Règlements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Enchainements examens	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Démonstrateurs congrès 1/2h	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof – 1 ^{er} prix mini	30xsmic-10,00€	=	300,00€
Ch de France Prof – 2 ^e prix mini	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Ch de France Prof – 3 ^e prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof – 4 ^e 5 ^e 6 ^e prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€
Ch de France Prof (40&+) – 1 ^{er} prix mini	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Ch de France Prof (40&+) – 2 ^e prix mini	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Ch de France Prof (40&+) – 3 ^e prix mini	08xsmic-10,00€	=	080,00€

Insertions publicitaires - Soutien à l'AMDF

Pour 1 N° 1/8 page	07xsmic-10,00€	=	070,00€
1/4 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€
1/2 page	28xsmic-10,00€	=	280,00€
1 page	56xsmic-10,00€	=	560,00€
Pour 4 N° 1/16 page	14xsmic-10,00€	=	140,00€

Les maquettes des textes à insérer seront adressées accompagnées du règlement correspondant, au siège de l'AMDF 22, rue Victor-Hugo – 93100 Montreuil

Dossards AMDF	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen EAT droit d'inscription	15xsmic-10,00€	=	150,00€
Examen EAT 1 examinateur	09xsmic-10,00€	=	090,00€
Examen professionnel 3 examinateurs	27xsmic-10,00€	=	270,00€
Examen professionnel droit d'inscription	28xsmic-10,00€	=	280,00€
Cotisation AMDF	25xsmic-10,00€	=	250,00€
Location horaire Salle	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Congrès – CHT.FR.PROF. Caméra – Vidéo	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Cahiers – théories Congrès AMDF	03xsmic-10,00€	=	030,00€
Honoraires minimum Juge-Moniteur	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Honoraires minimum Juge-Professeur	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Scruteur prof.mon	20xsmic-10,00€	=	200,00€
Compétiteurs + Juges prof. Licence LNDP	05xsmic-10,00€	=	050,00€
Location disquette skating	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs AMDF Carte annuelle	10xsmic-10,00€	=	100,00€
Juges+examinateurs WDC Carte annuelle	08xsmic-10,00€	=	090,00€
Compétiteurs prof. Licence WDC/CFPD	08xsmic-10,00€	=	090,00€
Lien AMDF-Site Web	02xsmic-10,00€	=	020,00€

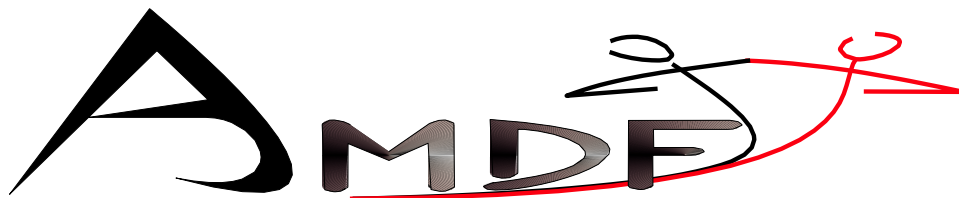
“LOVE FOR THE DANCE”

Communiqué du CD

Pour tout renseignement dont vous
Pourriez avoir besoin, le Secrétaire
Se tient à votre disposition au
06.09.49.21.09. Le Président
Se tient à votre disposition au
06.62.49.85.00. Le mercredi de 14h à 17h.
Nous vous remercions de bien vouloir
respecter cette demande.

Grand Prix de France Prof 2021 Juges :

LA + SEGUE LA : F. Visele. R. Barsi.
ST + SEGUE ST : M. Chalties. B.Gazet.
10D : J. Sarabia. M. Marouby.



Académie des Maîtres de Danse de France

L'ACADEMIE DES MAITRES DE DANSE DE FRANCE

Présente

Sous la Présidence d'Honneur de Jean-Pierre BRARD

Député - Maire Honoraire de Montreuil

101ème CONGRES ANNUEL

ORGANISATION René BARSI. « Mon concept de l'Art »

Responsable du Congrès Monique CHALIES Vice PTE de L'AMDF

Bachatta & Kizomba.

Salsa. Zumba. West Coast Swing.

Tango Argentin

Rhymique /mesure danses Latines.

Rock – Bop (Dancing).

Smooth-America

Latines. Standard (variations)

Ouvert à tous – Professionnels et Amateurs

170€ les 2 jours – 100€ la journée – 60€ la 1/2journée

Gratuit pour les membres de l'A.M.D.F.

Ouvert à tous les licenciés CFCDA AMDF (AL)

Samedi 28 & Dimanche 29 Aout 2021

de 9h00 à 17h00

(espoir ??????)Mr MACRON

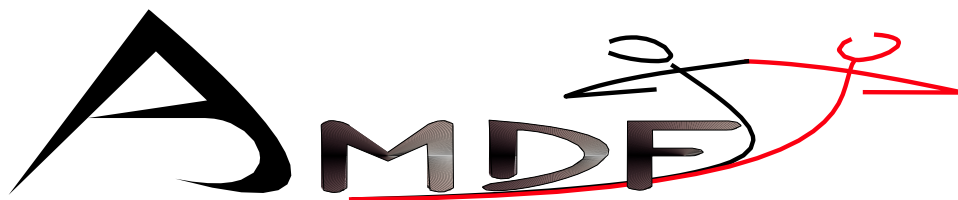
ÉCOLE de DANSE R & J BARSI MONTREUIL

22 rue Victor Hugo 93100 MONTREUIL

(Metro : Mairie de Montreuil)

Renseignements : Port. 06.09.49.21.09 Courriel : barsi.rene@sfr.fr INFO : www.amdf.asso.fr :

“LOVE FOR THE DANCE”



EXAMENS PROFESSIONNELS AMDF

Sur la base des théories : L.QUET/ R. BARSİ (Danses Anciennes) O.M. AUFRERE (Salsa)
F. VISELE (Musique –Généralités) J. SARABIA (Social Danse) W. LAIRD (Latines)
G. HOWARD (Standard) D. BENGASINI (Rock'n Roll. Tango Arg. Boogie. Hip Hop)
A. PIGA (Claquettes) R.BARSİ (Valse V. Valse F)

La prochaine session d'examens professionnels aura lieu le 06 – 07 Mars 2021.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à faire, dans les meilleurs délais, leur demande d'inscription par
ECRIT en précisant « EAT » ou « CAPAD » ou « BPED : Rock ou Latines ou Standard ».
« MPDC : Latines ou Standard » ou « Moniteur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » ou
« Professeur Salsa, Tango Arg , Hip-Hop, Claquettes » auprès du Secrétaire Général : R. BARSİ
22 rue Victor Hugo – 93100 Montreuil. Les bulletins d'inscription non accompagnés des deux
chèques de règlement seront considérés comme nuls (inscriptions + passage)

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION : 28 Fevrier 2021

Cout de l'examen pour le candidat

Il est perçu un droit d'inscription définitif pour chaque examen professionnel partiel.

Droit d'inscription :

EAT	15x	SMIC horaire	CAPAD	28x	SMIC horaire
BPED Rock	28x	SMIC horaire	BPED Latine	28x	SMIC horaire
BPED Standard	28x	SMIC horaire	MPDC Rock	28x	SMIC horaire
MPDC Latine	28x	SMIC horaire	MPDC Standard	28x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

Droit de passage EXAMINATEUR :

EAT	09x	SMIC horaire	CAPAD	27x	SMIC horaire
BPED Rock	27x	SMIC horaire	BPED	27x	SMIC horaire
BPED Standard	27x	SMIC horaire	MPDC Rock	27x	SMIC horaire
MPDC Latine	27x	SMIC horaire	MPDC Standard	27x	SMIC horaire
Mon Tango	15x	SMIC horaire	Prof Tango	15x	SMIC horaire
Mon Salsa	15x	SMIC horaire	Prof Salsa	15x	SMIC horaire
Mon Hip Hop	15x	SMIC horaire	Prof Hip Hop	15x	SMIC horaire
Mon Claquettes	15x	SMIC horaire	Prof Claquettes	15x	SMIC horaire

En cas d'échec, le candidat paye le droit de passage d'examen à chaque tentative.

D'autre part, une indemnité forfaitaire est perçue à chaque session d'examen(1) :

Taux horaire du SMIC (actuellement : 10€)

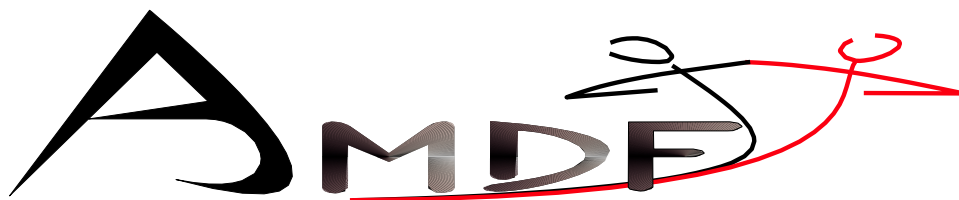
Les examinateurs seront indemnisés directement par les candidats le jour de l'examen.

Si vous avez réussi votre certificat d'Examen d'Aptitude Technique,
veuillez découper le bulletin ci-dessous pour obtenir votre diplôme et l'envoyer à l'adresse
suivante : René BARSİ. AMDF 22, rue Victor Hugo 93100 Montreuil.

NomPrénom.....
Date de passage d'examen.....Fax/ Email
Signature :

Ce diplôme vous sera remis en main propre au Congrès, le Samedi 28 Aout 2021.

"LOVE FOR THE DANCE"



Où danser cet été en 2021 ?

Au STAGE DE DANSE DE DRAGUIGNAN

**Du Dimanche 25 juillet à 10h15
Au Vendredi 30 juillet 2021**

Que vous soyez Débutant ou Confirmé, Professionnel diplômé ou non diplômé

**VENEZ NOUS REJOINDRE POUR DECOUVRIR OU APPROFONDIR
LA TECHNIQUE DES DANSES STANDARD, LATINES, ROCK, Salsa, Tango Argentin
Du niveau C.A.P.A.D. au niveau Maîtrise**

Le mercredi après-midi discussion, échange

**Le vendredi journée consacrée aux chorégraphies libres
et développements en danse standard et Latines**

**Le Stage de Danse de DRAGUIGNAN vous attend FRANCOIS VISELE
293 AVENUE DES ECOLES MILITAIRES 83300 DRAGUIGNAN
GSM +33662498500**

E-mail francois.visele@gmail.com

**Venez passer une semaine de danse dans une très bonne ambiance, au soleil
avec des professeurs de renom : René Barsi et François Viséle**

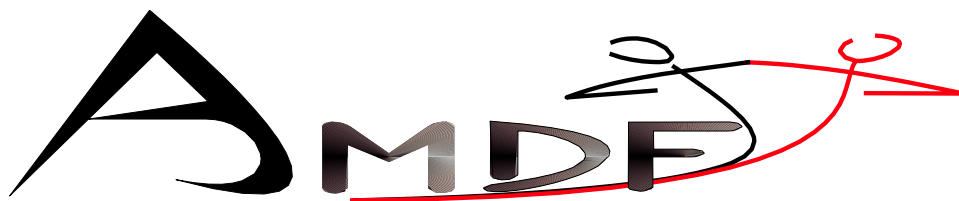
Formules

N°1	MAITRISE	+Développement	340€
N°2	B.P.ED.	+Développement	295€
N°3	C.A.P.A.D		210€
N°4	CA.P.A.D.	+Développement	295€
N°5	B.P.E.D+MAITRISE	+Développement	370€
N°6	C.A.P.A.D.+B.P.E.D.	+Développement	315€
N°7	journée développement seule		140€
N°8	deux journées développement		250€
N°9	Mercredi Après-midi (gratuit pour les stagiaires)		50€

Chèque à l'ordre de Draguidances

Le mercredi soir nous nous retrouverons pour un repas en commun.

“LOVE FOR THE DANCE”



COMMUNIQUE Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!! Rappel !!!

Pour être Juge et / ou Directeur Technique (Chairman) WDC Amateur League vous devez :

- a) En avoir la qualification (voir liste sur le bulletin officiel AMDF)
- b) Être à jour de votre cotisation annuelle AMDF/CFPD seul membre reconnu du WDC
- c) Être à jour de votre cotisation annuelle du WDC par l'intermédiaire de l'AMDF/CFPD

Le membre reconnu pour la France est :

le CFPD sous la Présidence de René BARSI.

De ce fait toutes les licences professionnelles de juges, compétiteurs et professeurs doivent être gérées par le CFPD membre du WDC

“LOVE FOR THE DANCE”

RESULTATS : PASSAGES EXAMENS MARS 2020 . 02 candidats = 02 reçus.

LES EXAMINATEURS : R Barsi. F Visèle. M Chalties.

C.A.P.A.D. TA/ARG : Raimondo Nicolas 203Pts « TB » B.P.E.D. / LAT : Bregand Stephanie 761 Pts « B »

E.A.T : Emmanuel Pierre 18pts «TB » .

RESULTATS : PASSAGES EXAMENS AOUT 2020 . 05 candidats = 04 reçus.

LES EXAMINATEURS : R Barsi. F Visèle. M Chalties.

M.P.D.C. / LAT : Gos Claudie 820Pts « TB ». Carrera Vanessa 736 Pts « B ». Jeanne Lucie 836 Pts « TB »

B.P.E.D. / ST : Salerno Stephanie 758 Pts « B »

E.A.T : Salerno Anthony 17pts « TB »

INFORMATIONS :

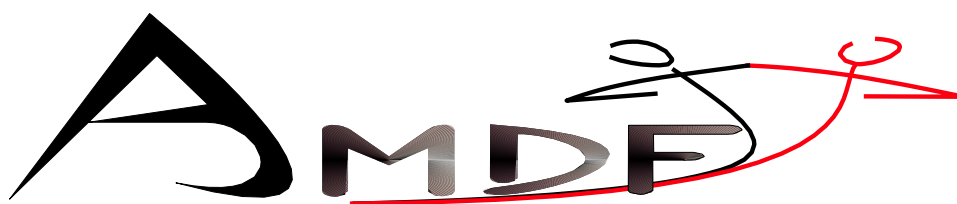
COURS D'ENSEMBLE :

TARIFS MOYENS RELEVÉS	10 leçons (de 12 à 18€).....150€
AU COURS DE LA SAISON	20 leçons (de 11 à 17€).....280€
ECOULÉE : 2016/2017	30 leçons (de 10 à 16€).....390€
A la demande de nombreux adhérents	40 leçons (de 09 à 15€).....480€
nous portons à votre connaissance les	COURS PARTICULIER :
tarifs moyens que nous avons relevés	Demi-heure = (20') 1 pers (36 à 46€)....41€
auprès de différentes écoles.	Demi-heure = (20') 2 pers (36 à 46€)....41€

1 heure = (45') couple compétiteur amateur (48 à 70€)...59€

1 heure = (45') 1 ou 2 professionnels (68 à 100€).....84€

Nous avons enregistré des variations en plus ou en moins, en fonction notamment des prestations proposées, des infrastructures, de la qualification, de la notoriété des enseignants, de la durée des cours d'ensemble, de la localisation de l'école, etc...



JUGES PROFESSIONNELS : CFPD/LNDP/AMDF/WDC

Listes valables jusqu'à la publication des listes suivantes : Art 12 et 13 – RI AMDF.

QUALIFICATION : Compétitions et Championnats professionnels (A).

Championnats du Monde d'Europe et World Séries. La & ST (●) LA (◆) ST(■)

Aufrère M. (A●) Auxenfants O. (A●) Barsi R.(A●) Bullones J- Y.(A●) Cerveau C. (A●) Chaliès M.(A)
Cruveilhaer J.(A■) Delcroix N.(A◆) Dolleens M.(A●). Dolleens R.(A●) Dufau M-H.(A●) Gazet B.(A■)
Jeanne L .(A●) Jacquot Ch.(A●) Jacquot V.(A●) Jayat JP.(A■) Passerat. C. (A●) Sarabia J. (A●)
Simeone A. (A) Visèle F. (A●)

Directeurs techniques présentateurs : Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Dolleens M. Dolleens R. Visèle F.

Scrutateurs: Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Dolleens M. Dolleens R. . Jacquot Ch.

Jayat JP. Visèle F. **Relations avec les médias :** Aufrère Michel. Dolleens Roger.

COMPÉTITIONS ET CHAMPIONNATS AMATEURS:QUALIFICATION :

Compétitions et Championnats Reconnus juges compétitions et Championnats WDC / AL (●)

Classification des juges RI AMDF: Juges C (Moniteurs/CAPAD ou Professeurs/BPED de l'A.M.D.F):

Ils peuvent juger les Amateurs : Bronze et Argent et Or.

Pour pouvoir juger une compétition un juge doit être en possession de sa licence depuis au moins 6 mois.

Aufrère M(A●). Auxenfants O(A●). Barsi R (A●). Bounouh A(B●). Bourguignon N(B●).
Bullones J-Y(A●). Cerveau C(A●) Chaliès M. (A●). Cruveilhaer J(A●). Delcroix N(A●). Dolleens M.(A●).
Dolleens R.(A●) Dufau M-H(A●). Fionda L. (B) Gazet B. (A●). Ghyselink O (B●). Jayat JP. (A●).

Jacquot C(A●) .Jacquot V(A●). Jeanmougin C.(B●) Jeanne L (A●) Legal C(B●). Minniti A (B●).
Minniti S (B).. Passerat. C.(A●). Prouté P (B●). Sarabia J(A●). Simeone A(A●). Verdot C (B●).
Vilaplana J (B). Visèle F (A●).

Directeurs techniques présentateurs :

Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Dolleens M. Dolleens R. Jacquot V. Visèle F.

Liste des scrutateurs officiels : Aufrère M. Barsi R. Chaliès M. Cruveilhaer J. Dolleens M. Dolleens R.
Jacquot C. Jayat JP. Visèle F.

COTISATIONS 2020 / 2021 : AMDF - LNDP - CFPD – WDC. Adhérent AMDF. N°

Nom :.....Prénom.....

Adresse :.....

Code Postal.....Ville.....

Port.....Courriel.....

Adhésion AMDF : 250€. Compétiteur WDC : 90€. Licence Juge LNDP : 50€.

Licence Compétiteur LNDP : 50€. Juge AMDF (AL) :100€. Juge CFPD/WDC (AL) : 90€.

Lien AMDF vers votre site web: 20€. TOTAL €..... 1 seul Chèque à l'ordre de l'AMDF

Siège social : 22, rue Victor-Hugo 93100 Montreuil. Signature

À Monsieur, F VISELE Pt AMDF

Vous avez fait part au Premier ministre de vos interrogations liées à la continuité des activités économiques dans le cadre des mesures prises pour lutter contre le Coronavirus Covid-19.

Comme vous le savez, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures de confinement strictes et de distanciation sociale pour stopper la propagation de l'épidémie. Il convient dans le même temps d'assurer une activité économique minimum, afin de pourvoir aux besoins vitaux et à certaines activités essentielles pour la population. Ces activités doivent s'exercer dans le plus strict respect des restrictions de déplacement édictées par le Gouvernement et des règles d'hygiène et de distanciation sociale. Doivent fermer les lieux accueillant du public non indispensables à la vie de la Nation tels que les cinémas, bars ou discothèques ; qu'il en va de même des commerces à l'exception de ceux présentant un caractère indispensable comme les commerces alimentaires, pharmacies, banques, stations-services ou de distribution de la presse ; que compte tenu de leur contribution à la vie de la Nation, les services publics resteront ouverts y compris ceux assurant les services de transport.

Le Premier ministre a annoncé le 23 mars dernier des précisions et un renforcement des mesures de confinement. Il a été décidé que les marchés couverts ou non seront fermés. Toutefois, les préfets de département peuvent, après avis du maire, accorder une autorisation d'ouverture des marchés alimentaires qui répondent à un besoin d'approvisionnement de la population si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place sont propres à garantir la sécurité sanitaire.

Vous trouverez sous le lien suivant <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> la liste des établissements soumis à l'obligation de fermeture et ceux autorisés à recevoir du public.

Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Quels sont les établissements soumis à l'obligation de fermeture ?

Afin de ralentir la propagation du COVID-19, plusieurs catégories d'établissement ne peuvent plus accueillir de public, et ce, au moins jusqu'au 11 mai 2020 :

Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple (par exemple, les cinémas) ;

Centres commerciaux et commerces autres que ceux autorisés à rester ouverts ;

Restaurants et débits de boissons ;

Salles de danse et salles de jeux ;

Bibliothèques, centres de documentation ;

Etablissements sportifs couverts ; Musées. Salles d'expositions ;

Dernière décision parue au journal officiel

COVID-19] La décision gouvernementale définitive d'ouverture ou de fermeture des cours de danse pour les jeunes est parue ce jeudi 18 février 2021 au matin dans le Journal officiel.

La pratique de la danse pour les mineurs dans les cadres scolaire, périscolaire ou de loisir, qui se déroule en intérieur dans les établissements artistiques et les conservatoires territoriaux, n'est plus autorisée, quel que soit leur statut, au même titre que les autres activités physiques et sportives.

Le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 a été modifié dans ce sens mercredi 17 février 2021 par le décret n°2021-173.

Cette évolution ne concerne pas les artistes professionnels et les personnes suivant une formation professionnelle liée à la danse.

**François Viséle Président de l'Académie des Maîtres de Danse de France(A.M.D.F.)
et de
la Fédération Française des Centres de Danse(F.F.C.D.)**



Siège Social: 22, rue Victor-Hugo, 93100 MONTREUIL
tél. : + 33 (0)1 48 59 21 24 – Fax : + 33 (0)1 48 59 00 17
www.amdf.asso.fr – courriel : barsi.rene@sfr.fr

Association Professionnelle groupant les Professeurs de France et de l'Étranger

Fondée en 1909 - N° 156-493 par Charles LEFORT

Mort pour la France à Verdun le 27 Novembre 1915

Président d'honneur : Pierre GILYS

Membre fondateur du World Dance Council (W.D.C.)

Président François Viséle

Membre fondateur du C.F.P.D. de la L.N.D.P. et de la F.F.C.D (C.F.C.D.A/AMDF/AL)

Réponse du cabinet du 1er ministre au Président de l'A.M.D.F

F.visele concernant les professeurs de danses et les écoles de danses

CABINET-PM Courrier <premier-ministre@cab.pm.gouv.fr>

lun. 27 avr. 15:56 (il y a 1 jour)

Monsieur,

Vous avez fait part au Premier ministre de vos interrogations liées à la continuité des activités économiques dans le cadre des mesures prises pour lutter contre le Coronavirus Covid-19.

Comme vous le savez, le Gouvernement a mis en œuvre des mesures de confinement strictes et de distanciation sociale pour stopper la propagation de l'épidémie. Il convient dans le même temps d'assurer une activité économique minimum, afin de pourvoir aux besoins vitaux et à certaines activités essentielles pour la population. Ces activités doivent s'exercer dans le plus strict respect des restrictions de déplacement édictées par le Gouvernement et des règles d'hygiène et de distanciation sociale.

Doivent fermer les lieux accueillant du public non indispensables à la vie de la Nation tels que les cinémas, bars ou discothèques ; qu'il en va de même des commerces à l'exception de ceux présentant un caractère indispensable comme les commerces alimentaires, pharmacies, banques, stations-services ou de distribution de la presse ; que compte tenu de leur contribution à la vie de la Nation, les services publics resteront ouverts y compris ceux assurant les services de transport. Le Premier ministre a annoncé le 23 mars dernier des précisions et un renforcement des mesures de confinement. Il a été décidé que les marchés couverts ou non seront fermés. Toutefois, les préfets de département peuvent, après avis du maire, accorder une autorisation d'ouverture des marchés alimentaires qui répondent à un besoin d'approvisionnement de la population si les conditions de leur organisation ainsi que les contrôles mis en place sont propres à garantir la sécurité sanitaire. Vous trouverez sous le lien suivant

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> la liste des établissements soumis à l'obligation de fermeture et ceux autorisés à recevoir du public. Un numéro vert répond en permanence à vos questions, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000. Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures. **Quels sont les établissements soumis à l'obligation de fermeture ?**

Afin de ralentir la propagation du COVID-19, plusieurs catégories d'établissement ne peuvent plus accueillir de public, et ce, au moins jusqu'au 11 mai 2020 : Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple (par exemple, les cinémas) ; Centres commerciaux et commerces autres que ceux autorisés à rester ouverts ; Restaurants et débits de boissons ; **Salles de danse et salles de jeux ; Bibliothèques, centres de documentation ; Salles d'expositions ; Etablissements sportifs couverts ; Musées.**

Cher(es), Ami(es),

Ce que nous vous souhaitons tout d'abord, c'est une bonne santé pour vous et votre Famille.

D'une bonne santé découlera une bonne année 2021.

Depuis le 15 Mars 2020 nous ne pouvons plus travailler et cela devient problématique pour une grande majorité de nos adhérents.

A l'heure actuelle, nous ne savons pas quand pourra avoir lieu la reprise de nos activités et nous envoyons régulièrement des courriers aux différents Ministres concernés : Premier Ministre,

Ministre de la Culture, Ministre des Sports ; lorsque nous obtenons une réponse, elle est publiée sur le site de l'A.M.D.F.

De notre côté, nous sommes en rapport régulier avec le Président du W.D.C. et serons bientôt en mesure de vous faire part d'une nouvelle importante pour la France.

Nous recevons beaucoup de demandes de renseignements sur l'A.M.D.F. et ses diplômes et nous avons répondu à plusieurs demandes d'adhésion.

La prochaine session d'examens est fixée aux 6 et 7 Mars prochains et le Congrès Annuel est prévu

Les 28 et 29 Août 2021 ; nous espérons vivement que la crise sanitaire ne nous contraindra pas à annuler ces événements.

Nous attendons avec impatience la nouvelle de la réouverture de nos écoles de danse. Nous avons hâte de vous retrouver, de revoir une piste de danse pleine de nos couples et entourée de juges Vous nous manquez !

BONNE SANTE, BONNE ANNEE 2021

François VISELE

René BARSI

Monique CHALIES

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE L.N.D.P.

Draguignan - le 30 Juillet 2020

En l'absence du Président Jean-Yves BULLONES, (excusé), c'est François VISELE qui ouvre la séance à 18 h 00.

Après pointage des membres présents, il ressort que le quorum est atteint ;
L'Assemblée peut donc délibérer valablement.

RAPPORT MORAL ; En raison de la pandémie Covid 19, toutes les compétitions ont été annulées
Il n'y a pas de Rapport Moral.

REELECTION DU TIERS SORTANT ; Les membres du tiers sortant sont réélus à l'unanimité.

CHAMPIONNATS DE FRANCE PROFESSIONNELS

A ce jour, il est absolument impossible d'arrêter une date.

Dès que les autorités gouvernementales donneront le feu vert, nous ferons un

Appel à candidature pour l'organisation de cette manifestation.

Aucune QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 18 h 30

Monique Chaliès

.....

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE A.M.D.F.

Draguignan - 30 Juillet 2020

François VISELE qui ouvre la séance à 18 h 30.

Après pointage des membres présents, il ressort que le quorum est atteint ;
L'Assemblée peut donc délibérer valablement.

La parole est donnée au Secrétaire Général, René Barsi :

RAPPORT MORAL René BARSIS fait le point sur la situation nationale, à savoir : depuis l'organisation à Pierrelatte, le 7 Mars dernier, plus rien !

- Le déplacement des Assemblées Générales, Le déplacement des examens,
- L'annulation du Congrès annuel.

A la majorité, il est décidé que les Assemblées Générales et les passages d'examens se dérouleront à Draguignan.

Le stage de Draguignan portera sur une révision des enchaînements AMDF.

A ce jour, nous devons maintenant attendre Septembre pour reprendre une

Quelconque activité, en fonction des décisions gouvernementales qui devront être Appliquées.

RAPPORT FINANCIER François VISELE : au 31 Mars, le solde de l'AMDF représentait 10.450,94 Euros.

C.F.R.A. Aucune information du Président J.C. Jeanmougin.

SITUATION INTERNATIONALE : Blackpool a été annulé. Assen est en attente.

Pas de QUESTIONS DIVERSES. Nous attendons Septembre

La séance est levée à 20 h 00.

Monique Chaliès.

Chers précieux membres!

La semaine dernière, je vous ai envoyé une newsletter comprenant une brève enquête sur la situation des écoles de danse sociale dans votre pays. J'ai déjà reçu des réponses de 16 pays, à savoir: Singapour, Portugal, Irlande, Irlande du Nord, Allemagne, Belgique, Canada (Québec), France, Hollande, Italie, République tchèque, Danemark, États-Unis, Écosse, Nouvelle-Zélande et Barbade. Je voudrais vous remercier tous, qui avez déjà répondu et vous assurer que vos réponses sont très appréciées.

J'ai pensé qu'il serait intéressant pour vous tous de partager très brièvement les résultats de cette enquête avec vous:

En gros, toutes les écoles de danse sont fermées en ce moment. Certains ont dû fermer quelques semaines plus tôt, comme l'Italie début mars, et d'autres ont finalement dû fermer leurs portes à tous les clients fin mars. Certains d'entre vous ont indiqué qu'il existe certaines directives gouvernementales et un soutien aux entreprises, comme par exemple en Allemagne, en Autriche ou en Irlande du Nord. Mais aussi, par exemple, en République tchèque, où ces mesures de soutien ne sont pas très utiles. Dans d'autres pays, il n'y a pas d'aide ou de soutien financier car les professeurs de danse sont pour la plupart indépendants, comme à la Barbade et au Portugal.

Certains d'entre vous, par exemple l'Italie, espèrent pouvoir ouvrir les écoles de danse très prochainement, en mai, dans des conditions particulières. Ces conditions seront de fournir la désinfection, des gants, des masques et une distance minimale entre les personnes qui ne vivent pas dans le même ménage. Certains m'ont dit qu'il pourrait être possible d'enseigner des petits groupes ou des cours privés dans un avenir proche. Cependant, toutes ces mesures sont assez complexes et difficiles à réaliser dans de nombreux studios, la situation reste très difficile pour tout le monde. Beaucoup d'entre vous ont indiqué qu'ils ne prévoyaient pas pouvoir ouvrir leurs écoles de danse avant l'automne, car les écoles de danse font dans la plupart des cas partie du dernier groupe d'entreprises qui pourront rouvrir. Le Danemark a déjà créé un plan de réouverture, qui peut être présenté aux autorités et pourrait servir de base à de nouvelles discussions. Je tiens à vous féliciter pour votre coopération au sein de votre pays dans ce domaine.

Jusqu'à ce que nous puissions rouvrir nos écoles, beaucoup d'entre vous m'ont dit que vous offrez des cours en ligne à vos clients, certains d'entre vous offrent ces cours gratuitement et d'autres ont un système d'adhésion. Dans mon école de danse en Autriche, nous proposons de courtes vidéos que nous mettons en ligne sur nos pages Web de médias sociaux. Ces vidéos sont gratuites et devraient motiver nos clients à danser. Je suis sûr que la créativité est désormais un aspect majeur de notre entreprise, cependant, je crois fermement que nous ne devrions pas nuire à notre propre entreprise en produisant trop de cours en ligne, car je pense que ce n'est pas ce que nos clients veulent. Les écoles de danse sont plus que de simples institutions où l'on peut apprendre les pas, c'est l'environnement social et le contact personnel que nous et nos clients aimons et apprécions tant.

Je suis heureux d'apprendre que vous êtes tous toujours d'humeur positive et que vous semblez comprendre la gravité de la situation. Je comprends également que la situation est incertaine pour la plupart d'entre vous et qu'il n'y a pas beaucoup de plans concrets concernant la réouverture des écoles de danse. De plus, la situation est différente dans chaque pays, comté ou ville. Par conséquent, nous devons simplement rester positifs, créatifs et ouverts d'esprit face à ces circonstances particulières. Je voudrais inclure vos expériences dans mon propre rapport pour la réunion virtuelle de danse sociale le 26 mai. Veuillez me faire savoir lorsque vous recevrez de nouvelles informations sur votre situation ou vos plans de réouverture gouvernementaux, afin que je puisse également les inclure.

Merci encore pour votre participation! Faites-moi savoir si je peux vous aider ou vous soutenir avec quoi que ce soit!

Je vous souhaite tout le meilleur, bonne chance et restez en sécurité et en bonne santé!

Sincères amitiés,

Ferry Polai

--

François Viséle

Président de L'Académie des Maîtres de Danse de France (A.M.D.F.)

Et de La Fédération Française des Centres de Danse (F.F.C.D.)

“LOVE FOR THE DANCE”

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU COMITE DE DISCIPLINE AMDF Montreuil – Le 15 Mars 2020

Le Président François Visèle ouvre la séance Tous les membres convoqués sont présents ou représentés par pouvoir :

La réunion peut donc délibérer légalement. Cette réunion a pour but de statuer sur les agissements de Laurence Massé.

François Visèle fait lecture de la lettre envoyée par courrier RAR et courrier simple par lui-même et par mail par René Barsi, à Laurence Massé.

France Danse Fédération ? Fédération créée par François Fouchet a envoyé une demande d’affiliation au WDC. Donnie Burns a fait savoir à René BARSİ qu’il n’y avait qu’une association par pays qui puisse être affiliée au WDC et pour la France, cette association est le CFPD /AMDF/AMDF(AL).

WDC/AL : avant le dernier Disney (fin 2018) il avait été décidé que l’Amateur League (AL) était une branche du WDC.

Lecture est ensuite faite de l’Article 11 : Règlement des compétitions.

Il en ressort de nombreux manquements à cet article lors des organisations de Metz, Nancy, Rueil par exemple.

François Visèle relit également l’Article 13 des statuts : Radiation.

Le membre invitée à venir présenter sa défense na pas respectée les statuts et RI de l’A.M.D.F. ; de plus, elle est absente. En conséquence, conformément à cet article des statuts, et après décision unanime, il est procédé purement et simplement à sa radiation de l’A.M.D.F.

La séance est levée à 11 h 30.

Monique CHALLES

“LOVE FOR THE DANCE”

Page 14

LIVRES SERVANT DE REFERENCE

A LA PREPARATION DES EXAMENS AMDF

DANSES STANDARD	Guy HOWARD	VALESE FRANCAISE	René BARSİ
		VALESE VIENNOISE	22, rue Victor Hugo
			93100 MONTREUIL
DANSES LATINES	Walter LAIRD		
SOCIAL DANSE	José SARABIA	MUSIQUE	François VISELE
			1773, av de la Gde Armée
			83300 DRAGUIGNAN
ROCK & BOOGIE	Dominique BENGASINI	SALSA	O / M AUFRERE
HIP-HOP	5, rue Confort		9, Parc de Briançon
TANGO ARGENTIN	69002 LYON		78750 ANDREZY
DANSES ANCIENNES	René BARSİ.	CLAQUETES	Alain PIGA
	22, rue Victor Hugo		26, rue de la Résistance
	93100 MONTREUIL		42000ST-ETIENNE

MISE A JOUR DU FICHIER « MEMBRES ADHERENTS »

Mr, Mme, Melle (*rayez les mentions inutiles*)

N° Adhérent figurant sur votre carte

NOMPrénom

Grade : Non diplômé - Moniteur - Professeur - Maître (*rayez les mentions inutiles*)

Adresse :

.....

Portable Courriel

Adresse Ecole de Danse

TéléphoneFax

Bulletin Semestriel A.M.D.F. : (*Rayer la mention inutile*)

. Je souhaite recevoir le Bulletin en ligne, à l'adresse courriel ci-dessus,

. Je souhaite recevoir le Bulletin par la Poste, à l'adresse de mon domicile,
moyennant un forfait annuel de 20 Euros, que je règle ce jour.

Fait à Le.....2021

Signature :



World Dance Council

Competitive Dance Office:
tel: +41 (0) 43 540 96 25
fax: +41 (0) 43 540 96 25
e-mail: competitivedance@wdcdance.com
www.wdcdance.com

Registered Address: Ibex House, 162-164 Arthur Road, Wimbledon, London SW19 8AQ, England

WDC DISCLAIMER FORM FOR WDC LICENSED COMPETITOR / ADJUDICATOR OF ALL WDC GRANTED TITLES AND SANCTIONED EVENTS.

Name of Competitor /Adjudicator: _____

WDC Registration Number:_____

Contact E-mail address: _____

As a licensee of the World Dance Council (WDC) I hereby agree to abide by all rules and regulations outlined in the WDC rules, as well as any special notices set forth by the WDC. In the event of a dispute with the WDC, its rules or decisions, I agree to pursue all avenues of appeal within the council. If an appeal cannot be resolved by the council, I agree to submit the matter to an outside arbitration body. The site and arbitration body of any such arbitration shall be chosen by the WDC.

By choosing to license with the WDC, I understand that some of my information will be published in the WDC directory, including WDC license number, first and last name, gender, status as a competitor, adjudicator, organiser.

☐ I wish my personal information NOT to be shown in the WDC Online Directory of licensed competitors /adjudicators

Submitted and signed by the competitor/ adjudicator:

Date:

WAIVER/RELEASE FOR COMMUNICABLE DISEASES INCLUDING COVID-19
ASSUMPTION OF RISK / WAIVER OF LIABILITY / INDEMNIFICATION AGREEMENT

In consideration of being allowed to participate on behalf of the **{add name of the organiser}** and related events and activities, the undersigned acknowledges, appreciates, and agrees that:

1. Participation includes possible exposure to and illness from infectious diseases including but not limited to MRSA, influenza, and COVID-19. While particular rules and personal discipline may reduce this risk, the risk of serious illness and death does exist;
and,
2. I KNOWINGLY AND FREELY ASSUME ALL SUCH RISKS, both known and unknown, EVEN IF ARISING FROM THE NEGLIGENCE OF THE RELEASEES or others, and assume full responsibility for my participation.
and,
3. I willingly agree to comply with the stated and customary terms and conditions for participation as regards protection against infectious diseases. If, however, I observe and any unusual or significant hazard during my presence or participation, I will remove myself from participation and bring such to the attention of the nearest official immediately.
and,
4. I, for myself and on behalf of my heirs, assigns, personal representatives and next of kin, HEREBY RELEASE AND HOLD HARMLESS the **{add name of the organiser}**, and their volunteers, officials, agents, and/or employees, other participants, sponsoring agencies, sponsors, advertisers, and if applicable, owners and lessors of premises used to conduct the event ("RELEASEES"), WITH RESPECT TO ANY AND ALL ILLNESS, DISABILITY, DEATH, or loss or damage to person or property, WHETHER ARISING FROM THE NEGLIGENCE OF RELEASEES OR OTHERWISE, to the fullest extent permitted by law.

I HAVE READ THIS RELEASE OF LIABILITY AND ASSUMPTION OF RISK AGREEMENT, FULLY UNDERSTAND ITS TERMS, UNDERSTAND THAT I HAVE GIVEN UP SUBSTANTIAL RIGHTS BY SIGNING IT, AND SIGN IF FREELY AND VOLUNTARILY WITHOUT ANY INDUCEMENT.

Name of participant:

Participant signature:

Date signed:

FOR PARTICIPANTS OF MINORITY AGE (UNDER AGE 18 AT THE TIME OF REGISTRATION)

This is to certify that I, as parent/guardian, with legal responsibility for this participant, have read and explained the provisions in this waiver/release to my child/ward including the risks of presence and participation and his/her personal responsibilities for adhering to the rules and regulations for protection against communicable diseases.

Furthermore, my child/ward understands and accepts these risks and responsibilities. I for myself, my spouse, and child/ward do consent and agree to his/her release provided above for all the Releasees and myself, my spouse, and child/ward do release and agree to indemnify and hold harmless the Releasees for any and all liabilities incident to my minor child's/ward's presence or participation in these activities as provided above, EVEN IF ARISING FROM THEIR NEGLIGENCE, to the fullest extent provided by law.

Name of parent/guardian:

Parent guardian/signature:

Date signed:

René BARSÍ « Mon concept de l'Art »

"LOVE FOR THE DANCE"

René BARSÍ avec l'AMDF VOUS FAIT REMONTER LE TEMPS

JANVIER 1980

**Nouveau programme d'examens professionnels 10 danses
Latines 5 danses. Standard 5 danses.**

Moniteur (1er Degré)

Professeur (2eme Degré)

.....

Programme préparé et composé par René Barsi.

Mis au point et accepté par le Comité Directeur de l'A.M.D.F.

Reconnu et accepté par l'I.C.B.D. pour la France

Les traductions Françaises données dans ce fascicule devront disparaître dans les années à venir. Ceci, afin que tous les Professeurs et élèves emploient les termes anglais, c'est-à-dire, le langage international de la Danse de Société, comme cela se fait en Ballet Classique, ou les termes employés le sont en Français langage international de cette discipline.

René Barsi.

COUT DE L'EXAMEN POUR LE CANDIDAT :

Il est perçu un seul droit d'inscription définitif pour les examens professionnels de "Moniteur" et "Professeur" qui seront passés.

Taux de base : 3 cotisations annuelles.

D'autre part, l'ensemble des trois examinateurs perçoit une indemnité forfaitaire de sujétion à chaque session d'examen.

Taux de base : 2 cotisations annuelles.

Nota :

Les traductions françaises données dans ce fascicule devront disparaître dans les années à venir. Ceci, afin que tous les Professeurs et Elèves emploient les termes anglais, c'est-à-dire, le langage international de la Danse de Société, comme cela se fait en Ballet Classique, où les termes employés le sont en français, langage international de cette discipline.

René Barsi.

Janvier 1980

PROGRAMME D'EXAMENS PROFESSIONNELS

- Moniteur (1er Degré)
- Professeur (2ème Degré)

REGLEMENT DES EXAMENS

Le Jury est composé de trois Membres, désignés par le Bureau de l'A.M.D.F., à l'exclusion de parents du candidat.

Le candidat tirera au sort : trois danses latines, trois danses standard ; de plus, il démontrera une danse ancienne de son choix (Polka, Mazurka, Scottish, Quadrille des Lanciers).

Pour chaque danse, trois notes sont données :

- une pour la technique,
- la deuxième pour le rythme,
- la troisième pour l'exécution et l'enchaînement des figures.

Pour la partie "technique", le candidat doit démontrer les pas du danseur, ainsi que ceux de la danseuse quand ils ne sont pas symétriques.

Pour l' "exécution", il danse seul et en musique, dans le rôle du danseur.

Chaque Juge note chaque partie sur 20 points maximum ; Le candidat est admis s'il obtient au moins 50 % du total des points et à condition qu'aucune note partielle ne soit éliminatoire, c'est-à-dire, inférieure à 25 % du total partiel.

QUESTIONS GENERALES - TECHNIQUE

- | | |
|-------------------|------------------------------------|
| - Mesure et temps | - Explication de la marche |
| - Accents | - Transfert du poids du corps |
| - Terminologie | - Propulsion, équilibre |
| - Abréviations | - Tenue, |
| - Directions | - Cadences Métronomiques, |
| - Alignements | - Correspondance musicale des pas. |

VALSE ANGLAISEP R O F E S S E U R

1. IMPETUS TURN
(Tour impétueux)
2. OPEN IMPETUS TURN
(Tour impétueux ouvert)
3. OUTSIDE SPIN
(Spin en dehors)
4. CROSS HESITATION
(Hesitation "cross" - en travers)
5. WING
(Aile)
6. DRAG HESITATION
(Hesitation "drag" - étirée, trainée)
7. BACKWARD LOCK
(Lock en arrière)
8. NATURAL SPIN TURN INTO TURNING LOCK
(Lock tournant dans le tour spin - à droite -)
9. CHASSE TO RIGHT PROGRESSIF
(Chassé progressif à droite)
10. WEAVE FROM PP
(Weave en position de promenade)

VALSE ANGLAISEM O N I T E U R

1. CLOSED CHANGES (REV. TO NAT.)
(Assemblé - Change à G et à D)
2. NATURAL TURN
(Tour naturel - à droite)
3. REVERSE TURN
(Tour à l'envers - à gauche)
4. NATURAL SPIN TURN
(Tour Naturel spin - à droite)
5. WHISK AND CHASSE
(Whisk chassé)
6. HESITATION CHANGE
(Change hésitation)
7. REVERSE CORTE
(Corté à l'envers - à gauche)
8. DOUBLE REVERSE SPIN
(Double Spin à l'envers - à gauche)
9. TELEMARCK
(Telemark)
10. OPEN TELEMARCK
(Telemark ouvert)

TANGO

PROFESSEUR

1. ROCKS BACK ON RIGHT FOOT AND LEFT FOOT
("Rocks" Habanera arrière sur pied droit et pied gauche)
2. FALLAWAY PROMENADE
(Promenade fallaway)
3. PROMENADE LINK
(Promenade "link" - enchaînée)
4. FOUR STEP CHANGE
(Quatre pas change)
5. OUTSIDE SWIVEL
(Swivel en dehors - de côté)
6. BRUSH TAP
("Brush" Brosse - tap)
7. PROGRESSIVE SIDE STEP REVERSE TURN
(Pas de côté progressif - tour à l'envers - "à gauche")
8. FOUR STEP
(Quatre pas)
9. FALLAWAY FOUR STEP
(Quatre pas fallaway)
10. BACK OPEN PROMENADE
(Promenade ouverte en arrière)

TANGO

MONITEUR

1. PROGRESSIF SIDE STEP
(Pas de côté progressif)
2. OPEN REVERSE TURN CLOSED FINISH LADY IN LINE
(Tour à l'envers - à gauche - ouvert ; finir assemblé
Danseuse dans la ligne)
3. NATURAL ROCK TURN
(Tour naturel - à droite - Rock - Habanera -)
4. CLOSED PROMENADE
(Promenade assemblée)
5. PROGRESSIF LINK
(Progressif link "enchaîné")
6. BACK CORTE
(Corte en arrière)
7. OPEN PROMENADE
(Promenade ouverte)
8. NATURAL PROMENADE TURN
(Promenade tournée à droite)
9. NATURAL TWIST TURN
(Tour naturel - à droite - twist)
10. BASIC REVERSE TURN
(Tour de base à l'envers - à gauche).

6

SLOW FOX

P R O F E S S E U R

1. TOP SPIN
(Spin en toupie)
2. HOVER FEATHER
(La plume Hover)
3. NATURAL TELEMAR
(Télémark naturel - à droite)
4. NATURAL WEAVE
(Weave naturel - à droite)
5. OPEN TELEMAR PASSING NAT. TURN OUTSIDE SWIVEL
FEATHER ENDING (Télémark ouvert, passer en tour
swivel en dehors ; terminer sur une plume)
6. NATURAL TWIST TURN
(Tour naturel - à droite- twist)
7. HOVER TELEMAR
(Télémark hover)
8. OPEN IMPETUS TURN WEAVE FROM PP
(Tour impétueux ouvert - Weave de la PP)
9. CURVED FEATHER
Plume incurvée
10. BACK FEATHER
(Pas de plume en arrière)

7

SLOW FOX

M O N I T E U R

1. FEATHER STEP
(Pas Plume)
2. THREE STEP
(Le trois pas)
3. NATURAL TURN
(Tour naturel - à droite)
4. REVERSE TURN
(Tour à l'envers - à gauche)
5. CHANGE OF DIRECTION
(Changement de direction)
6. IMPETUS TURN
(Tour impétueux)
7. REVERSE WEAVE
(Vague à l'envers - à gauche)
8. OPEN TELEMAR WITH FEATHER ENDING
(Telemark ouvert terminé sur une plume)
9. WAVE INTO WEAVE
(Vague, suivie de la Weave)
10. OPEN IMPETUS TURN
(Tour impétueux ouvert)

2

QUICK STEP

P R O F E S S E U R

1. DOUBLE REVERSE SPIN
(Double Spin à l'envers - à gauche)
2. ZIG ZAG BACK LOCK RUNNING FINISH
(Zig Zag, lock arrière, fin course)
3. PROGRESSIF CHASSE TO RIGHT
(Chassé à droite progressif)
4. RUNNING RIGHT TURN
(Tour à droite couru)
5. TELEMARQUE
(Télémarque)
6. OPEN TELEMARQUE
(Telemarque ouvert)
7. IMPETUS TURN
(Tour impétueux)
8. OPEN IMPETUS
(Impétueux ouvert)
9. CROSS SWIVEL
(Swivel cross)
10. FISHTAIL
(Queue de poisson)

9

QUICK STEP

M O N I T E U R

1. QUARTER TURNS TO RIGHT AND TO LEFT
(Quart de tours à droite et à gauche)
2. PROGRESSIF CHASSE
(Progressif chassé)
3. NATURAL TURN
(Tour naturel - à droite)
4. NATURAL SPIN TURN
(Tour naturel spin - à droite)
5. LOCK STEP FORWARD
(Lock step en avant)
6. NATURAL TURN WITH HESITATION
(Tour naturel - à droite - avec hésitation)
7. CHASSE REVERSE TURN
(Tour à l'envers - à gauche - chassé)
8. LOCK STEP BWF
(Lock step en arrière)
9. Q. OPEN REVERSE TURN
(Tour à l'envers - à gauche - ouvert et rapide)
10. CHANGE OF DIRECTION
(Changement de direction)

10

VALSE VIENNOISE

14

VALSE FRANCAISE

P R O F E S S E U R

M O N I T E U R

1. A DROITE

1. A DROITE

2. A GAUCHE

2. A GAUCHE

3. CHANGE

3. CHANGE

4. FLECKERL à G

5. FLECKERL à D

P R O F E S S E U R

1. BOTAFOGOS ; PROMENADE AND SHADOW
(Botafogos ; Promenade et "ombres" - opposition)
2. ROCKS : OPEN AND BACKWARD
(Rocks : ouvert et en arrière)
3. PLAIT
(Plait)
4. TRAVELLING VOLTAS TO RIGHT AND TO LEFT
(Voltas progressives, à droite et à gauche)
5. CONTINUOUS VOLTA SPOT TURN TO RIGHT AND TO LEFT
(Voltas Spot Turn continus, à droite et à gauche)
6. CIRCULAR VOLTAS TO RIGHT AND TO LEFT
(Voltas en cercle, à droite et à gauche)
7. CONTRA BOTAFOGOS
(Contre botafogos)
8. LOCKS FROM OPEN CPP
(Locks dans la CPP ouverte)
9. PROMENADE TO COUNTER PROMENADE RUN
(Promenade et contre-promenade courue)
10. CRUZADOS LOCKS IN SHADOW POSITION
(Cruzados locks dans la position d' "ombre")

M O N I T E U R

1. BASIC MOVMENTS : NAT. REV. AND PROG.
(Mouvements de base : à droite, à gauche, progressif)
2. WHISKS TO LEFT AND RIGHT
(Whisks à gauche et à droite)
3. PROMENADE WALKS
(Marche en promenade)
4. REVERSE TURN
(Tour à l'envers - à gauche)
5. CORTA JACA
(Corta Jaca)
6. WALKS PROMENADE SIDE AND STATIONNARY
(Marche en promenade de côté et sur place)
7. CLOSE ROCKS ON RIGHT F. AND LEFT F.
(Assemblé rocks sur pied droit et pied gauche)
8. TRAVELLING BOTAFOGOS
(Botafogos progressifs)
9. NATURAL ROLL
(Roll naturel - à droite)
10. VOLTA SPOT TURN TO R. AND TO L. (FOR LADY)
(Volta tournée sur place, à D et à G, pour la Danseuse)

CHA CHA

P R O F E S S E U R

1. NATURAL TOP
(Toupie à droite)
2. ALEMANA FROM FAN AND OPEN POSITION
(Alemana de la position "fan" et de la position ouverte)
3. HAND TO HAND
(Main à main - Salut cubain)
4. OPEN HIP TWIST
(Hip twist ouvert)
5. CROSS BASIC
(Base cross)
6. METHODS OF CHANGING F. 1 AND 2
(Changement de pieds : méthode 1 et 2)
7. CLOSE HIP TWIST SPIRAL
(Hip twist fermé - spirale)
8. OPEN HIP TWIST
(Hip twist ouvert)
9. CUBAN BREAKS IN OPEN POSITION
(Cuban breaks en position ouverte)
10. SLIP CUBAN BREAK IN OPEN CPP
(Slip Cuban break en CPP ouverte)

CHA CHA

M O N I T E U R

1. CHASSE TO LEFT AND TO RIGHT
(Chasser à gauche et à droite)
2. LOCK FORWARD AND BACKWARD
(Lock en avant et en arrière)
3. TIME STEP
(Le temps des pas)
4. BASICS : CLOSE AND OPEN
(Pas de base : assemblé et ouvert)
5. FAN
(Fan - Eventail)
6. HOCKEY STICK
(Hockey Stick)
7. CHECK FROM OPEN CPP AND FROM OPEN PP (NEW YORK)
(Check dans la CPP ouverte et en PP ouverte "New York")
8. SPOT TURN TO LEFT AND RIGHT
(Tour solo à Gauche et à Droite)
9. UNDERARM TURN TO RIGHT AND TO LEFT
(Tour sous le bras à Droite et à Gauche)
10. CLOSE HIP TWIST
(Hip twist fermé)

16

RUMBA

P R O F E S S E U R

1. REVERSE TOP
(Toupie à l'envers - à gauche)
2. ALEMANA FROM FAN AND OPEN POSITION
(Alemana de la position "fan" ou de la position ouverte)
3. HAND TO HAND
(Main à main - Salut cubain)
4. FORWARD WALKS IN SHADOW POSITION
(Marche en avant en position d' "ombre")
5. SPIRAL
(Spirale)
6. CURL
(Curl - Boucle)
7. OPENING OUT TO RIGHT AND LEFT
(Opening out à droite et à gauche)
8. FALLAWAY
(Fallaway)
9. CUBAN ROCKS
(Cuban rocks)
10. ROPE SPINNING
(Rope Spinning)

17

RUMBA

M O N I T E U R

1. WALKS FORWARD AND BACKWARD
(Marche en avant et en arrière)
2. BASIC MOVEMENT
(Mouvement de base)
3. FAN
("fan" - éventail)
4. HOCKEY STICK
(Hockey stick)
5. CHECK FROM OPEN CPP AND OPEN PP (NEW YORK)
(Check dans laCPP ouverte et la PP ouverte (New York)
6. SPOT TURN TO LEFT AND TO RIGHT
(Tour solo à gauche et à droite)
7. UNDERARM TURN TO RIGHT AND LEFT
(Tour sous le bras à droite et à gauche)
8. NATURAL TOP
(Toupie à droite)
9. CUCARACHAS
(Cucarachas)
10. HIP TWIST CLOSE AND OPEN
(Hip twist fermé et ouvert)

PASO DOBLE

P R O F E S S E U R

1. PROMENADE TO COUNTER PROMENADE
(Promenade et contre promenade)
2. GRAND CERCLE
(Grand cercle)
3. LA PASSE
(La passe)
4. BADERILLAS
(Les Banderilles)
5. SYNCOPATED SEPARATION
(Séparation syncopée)
6. FALLAWAY
(Fallaway)
7. SPANISH LINE
(Spanish line)
8. FALLAWAY REVERSE
(Fallaway à l'envers - à gauche)
9. TWISTS
(Twists)
10. CHASSE CAPE
(Cape chassée)
11. FLAMENCO TAPS
(Taps Flamenco - Sapadeados)

PASO DOBLE

M O N I T E U R

1. BASIC MOVMENT
(Mouvement de base)
2. SUR PLACE
(Sur Place)
3. APPEL
(Appel)
4. CHASSE TO RIGHT AND TO LEFT
(Chassé à droite et à gauche)
5. THE HUIT (CAPE)
(Le huit - La cape)
6. THE ATTACK
(L'attaque)
7. SIXTEEN
(Le Seize)
8. ELEVATIONS TO RIGHT AND TO LEFT
(Elevations à droite et à gauche)
9. SEPARATION
(Séparation)
10. TWIST TURN
(Tour Twist)
11. PROMENADE CLOSE
(Promenade assemblée)

JIVEP R O F E S S E U R

1. DOUBLE CROSS WHIP
(Double cross whip)
2. CURLY WHIP
(Curly whip)
3. REVERSE WHIP
(Whip à l'envers - à gauche)
4. FALLAWAY THROWAWAY
(Fallaway throwaway)
5. OVERTURNED FALLAWAY THROWAWAY
(Fallaway throwaway ouvert)
6. BALL CHANGE
(Ball change)
7. STOP AND GO
(Stop and go)
8. WINDMILL
(Windmill - Hélice)
9. CHICKEN WALKS
Marche du poulet
10. SPANISH ARMS
Bras à l'espagnole

JIVEM O N I T E U R

1. BASIC IN PLACE AND IN FALLAWAY
(Pas de base sur place et en fallaway)
2. CHANGE OF PLACE RIGHT TO LEFT
(Changement de place de droite à gauche)
3. CHANGE OF PLACE LEFT TO RIGHT
(Changement de place de gauche à droite)
4. LINK
(Link)
5. WHIP
(Whip)
6. PROMENADE WALKS (SLOW AND QUICK)
(Promenade - marche (lent et rapide))
7. AMERICAN SPIN
(American Spin)
8. CHANGE OF PLACE RIGHT TO LEFT WITH DOUBLE SPIN
(Changement de place de droite à gauche avec double spin)
9. OVERTURNED CHANGE OF PLACE LEFT TO RIGHT
(Changement de place ouvert, de gauche à droite)
10. THROWAWAY WHIP
(Throwaway whip).